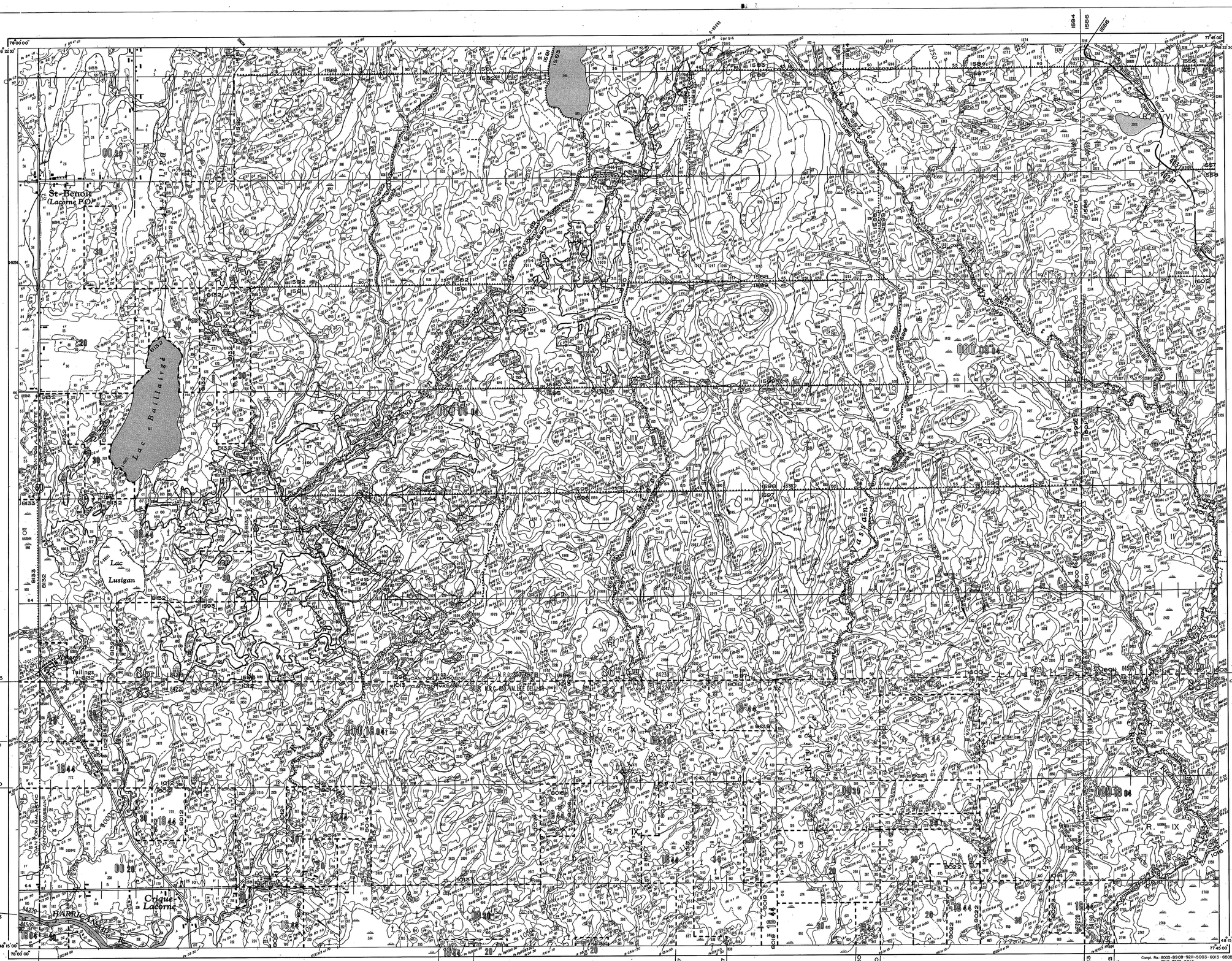

Compt. Fox.: 6003-8908-9211-5003-6013-6505
708-7527-8019
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes alternées
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe sélective (au pied ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation en mottes
Ensemencement
Exploitation commerciale
Récolte dans les tiges non isolées (diamètre libres)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — à pin rouge ..... R (PR)
— — à pin gris ..... R (PG)
— — à thuya (cèdre) ..... R (T)
— — à peuplier ..... R (P)
— — à mélèze ..... R (M)
— — à pessière ..... R
Pessière ..... S
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie tiges.) ..... S (E)
— — à thuya (cèdre) ..... S (T)
— — à mélèze ..... S (M)
— — à peuplier ..... S (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à sapin ..... S (S)
— — (prédomination de épinette blanche) ..... S (EB)
— — (prédomination d'épinette noire) ..... S (EN)
— — (prédomination d'épinette rouge) ..... S (ER)
Sapinière ..... S
— — (le sapin et/ou thuya blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à peuplier ..... S (P)
— — (prédomination de sapin baumier) ..... S (B)
Pinède à pin blanc ..... P (PB)
— — — avec pin rouge ..... P (PB)
— — — — (pin blanc et/ou pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse) ..... P (PB)
— — — avec thuya (cèdre) ..... P (PB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... P (PB)
— — — avec mélèze ..... P (PB)
— — — avec pin gris ..... P (PB)
— — — avec peuplier ..... P (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... P (PB)
— — — (prédomination de pin blanc) ..... P (PB)
Pinède à pin rouge ..... P (PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... P (PR)
— — — avec thuya (cèdre) ..... P (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... P (PR)
— — — avec pin blanc ..... P (PR)
— — — avec peuplier ..... P (PR)
— — — (prédomination de pin rouge) ..... P (PR)
Pinède à pin gris ..... P (PG)
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... P (PG)
— — — avec thuya (cèdre) ..... P (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... P (PG)
— — — avec mélèze ..... P (PG)
— — — avec pin rouge ..... P (PG)
— — — avec peuplier ..... P (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... P (PG)
— — — (prédomination de pin gris) ..... P (PG)
Cédrière C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (EN)
— — à mélèze ..... C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — à pin rouge ..... C (PR)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — (prédomination de thuya) ..... C (T)
Prucheraie ..... Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre) ..... Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pu (EN)
— — à mélèze ..... Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pu (PB)
— — à pin rouge ..... Pu (PR)
— — à pin gris ..... Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pu (S)
— — (prédomination de pruche) ..... Pu (Pu)
Mélèzin ..... Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Me (M)
— — à thuya (cèdre) ..... Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Me (PB)
— — à pin rouge ..... Me (PR)
— — à pin gris ..... Me (PG)
— — à pruche ..... Me (Pu)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Me (S)
— — (prédomination de mélèze européen) ..... Me (e)
— — (prédomination de mélèze japonais) ..... Me (j)
— — (prédomination de mélèze laricin) ..... Me (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance "résineux"	Tendance "feuillus"
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — — avec pin gris	Bb (PG)	Bb (PG)
— — — — avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB)
— — — — avec pin rouge	Bb (PR)	Bb (PR)
— — — — avec résineux	Bb (R)	Bb (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	B (S)	B (S)
— — — — avec résineux	B (R)	B (R)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière résineuse	C (R)	C (R)
Cédrière résineuse	C (R)	C (R)
— — à pin gris	C (PG)	C (PG)
— — à pin rouge	C (PR)	C (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu ..... F
— — (essences tolérantes ..... F
— — (essences tolérantes ..... F
— — (prédomination ..... F
Bouleau à bouleaux blancs ..... Bb
Bouleau à bouleaux jaunes ..... B
Peuplier ..... Pe
Cédrière rouge ..... C (R)
— — à bouleaux blancs ..... C (Bb)
— — à bouleaux jaunes ..... C (B)
— — à peupliers ..... C (Pe)
— — à feuillus d'essences tolérantes ..... C (F)
— — à feuillus d'essences intolérantes ..... C (f)
Plantation d'érable à sucre ..... Sucre
— de bouleau jaune ..... Bouj
— de peuplier ..... Peup
— de peuplier hybride ..... Peuhy

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Eau (rivière et lac)

TERRAIN NON FORESTIER

Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle au dénudé
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-100 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	100-130	70-90
50	41-60	130-150	90-110
70	61-80	150-170	110-130
90	81-100	170-190	130-150
120	101 et plus	190-210	150-170

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je (jeune irrégulier): Peuplé dominant de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vi (vieux irrégulier): Peuplé dominant de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 60 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20m)	2 (17m)	3 (14m)	4 (11m)	5 (8m)	6 (5m)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Abrupte	91 % et plus	

N.B. : Cette classe est indiquée dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C1 c2 50+ C3 — classification, classe de pente, classe d'âge, densité de peuplement, hauteur, classe de densité, sous-classe de hauteur, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C1 c5 60 P1 — classe de perte, classe d'âge, année de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, sous-classe de hauteur, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE :

Carte forestière — Photographie aérienne : 1983 — Année de publication : 1984-85 — Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 86*
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 1*
Mode de tenure ou de gestion 000 06 04*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 4020 7*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 814
Municipalité 84220*
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Parcelle 1598*
Région écologique 8e1
Municipalité régionale de comté MRC 850 ABITIBI *

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les localiser et les localiser.

Divisions territoriales en date du 15/4/84
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-9	32-C-12	32-C-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-D-8	32-C-5	32-C-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-D-1	32-C-4	32-C-3

32 C/5 S.O.